

Comité de Pilotage

COMPTE-RENDU

19 juin 2009

Présents : Madame M.GAFOUR (Association ASAL et référente du Comité Technique), Monsieur DUFRENOY (Éducation Nationale), Madame FLAURENTIN (Municipalité), Madame GUILLEMOT (Municipalité et Politique de la ville), Madame MASSONNEAU (Conseil Général), Monsieur VANCAMMEREN (Politique de la Ville), Madame PODOR (Caisse d'Allocations Familiales)

Excusés : Monsieur MERKLING (Centre Médico Psychologique), Monsieur CABLE (Politique de la Ville), Monsieur GRANDJEAN (Association MJC), Monsieur DEPOND (C.G)

Martine Gafour, (membre et déléguée du Comité Technique CLEF) ouvre la séance: l'ordre du jour est modifié en raison de l'actualité des actions CLEF qui nécessite dans un délai assez court de réunir en assemblée les partenaires du réseau. (cf ci-après)

Ordre du jour

1-Un BILAN de l'action CLEF

2-2 dossiers spécifiques

3-Point sur le budget 2009

4-Questions diverses

1- Un BILAN de l'action CLEF

Les membres du comité de pilotage à l'énoncé des dernières actions mises en place vérifient une certaine évolution des missions de la Coordination Lunévilloise Enfance Famille.

Un état des lieux apparaît fondamental afin de vérifier l'évolution des actions au regard des missions précisées dans la charte, et au regard d'éventuels nouveaux objectifs des institutions et organisations associatives fondatrices ou partenaires de la CLEF.

Il est donc proposé d'inviter les différents partenaires associés dans le réseau CLEF à une assemblée extraordinaire **MARDI 22 SEPTEMBRE 2009** de 14h00 à 17h00 (maximum) afin de poser un bilan de l'évolution des actions et dégager les perspectives souhaitées.

Seront invités : les membres du Comité de Pilotage, du Comité Technique et les personnes et organismes ressources ou partenaires ponctuels (CEMEA, CCAS, FOL, APPEL ...)

Cette décision du comité du Pilotage rejoint la demande du comité technique qui travaille déjà à l'élaboration de premiers éléments de bilans, lesquels serviront de base de travail et de réflexion pour le 22 septembre.

2- Les dossiers

(1)Le C.D des chansons du spectacle « La journée de Victor » :

M.Gafour présente le contenu du débat de la dernière réunion du comité technique. Débat de fond autour de la production du C.D des chansons du spectacle « La journée de Victor », crée pour rapprocher écoles-parents-professionnels de la santé et de la petite enfance autour du thème : les rythmes de l'enfant.

Quels objectifs autour de ce C.D, quel coût, quantité, mode de diffusion.

Le comité technique a dégagé une ligne consensuelle autour du projet :

- Le C.D doit être réalisé, ce projet d'action correspond pleinement aux demandes des partenaires associatifs et institutionnels qui ont participé au projet de spectacle et échanges avec les parents. La grande majorité (bilan en cours de saisie) souhaite que le héros du spectacle (une marionnette) devienne un vrai support de communication autour des questions de rythme de l'enfant.

- Ce C.D doit être accompagné dans sa diffusion. Il devra être associé à un nouveau projet d'action parents/enfants.

- Ce C.D ne devrait pas être commercialisé. Les membres du comité technique ont souligné la diversité de leurs publics. Si certains sont enclins à payer 5€ pour un CD, il ne peut en être question pour d'autres; L'objectif d'un support comme ce C.D est bien d'arriver dans tous les foyers. Aussi proposition est faite de fixer une somme symbolique de 1€ de participation.

Les subventions allouées sur le projet global autour des actions enfance et parentalité sont moins importantes que prévues. Ce qui, ne constituera pas un frein pour réaliser le C.D. Puisque non commercialisé, sa production comme « C.D de démo », sera moins coûteuse.

(2)L' intervention du psychologue J.L Tournier le 14/10/09

La commission « relations écoles familles » (Convention Éducation Nationale / Conseil Général) a invité régulièrement A. Houot afin d'être force de propositions et ressource dans le domaine liens écoles familles, thématique mis en œuvre par la Coordination Lunévilloise Enfance Famille au quotidien. Les préoccupations entre le travail de la commission et celui de la CLEF se recoupent.

Mais le portage par la CLEF d'actions qui relèvent de la Convention n'est pas souhaitable.

La conférence du 14 octobre devra rester l'exception. Les suites opérationnelles qui pourront être envisagées devront être portées par l'éducation Nationale et le CG.

3- Point sur le budget 2009

| Identification de la recette | Montant prévisionnel année 09 | Montant réel au 19/06/09 | Prévisionnel des dépenses 09 | État des dépenses au 25/06/09 |
|------------------------------|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--|
| CAF REAAP I | 1 000 € | | 42 492€ + engagement | 28 078€ + engagement |
| CAF REAAP II | 2 093 € | | | |
| DAASS REAAP I | 693 € | | | |
| DAASS REAAP II | 693 € | | | |
| REAAP C.G I | 1 000 € | | | |
| REAAP C.G II | 2 080 € | | | |
| CUCS Etat/Projet I | 4 000 € | 3 000 € | 5800€ | 5800€ |
| CUCS Etat/Projet II | 2 225 € | 2 000 € | (CUCS spectacle et impression Expo) | (CUCS spectacle et impression Expo) |
| CUCS Ville/Projet I | 1 000 € | 500 € | | |
| CUCS Ville/Projet II | 0 € | 0 € | | |
| Acsé | 20 307 € | 10 154 € | | |
| Poste adulte relais C.G | 1 000 € | 1 000 € | | |
| Aide Except. CG | 2 000 € | | | Une diminution du coût de production du C.D sera à prendre en compte |
| Poste CLEF | | | | |
| Aide Except. ville | 3 000 € | 3 000 € | | |
| Poste CLEF | | | | |
| Mjc Nomade (location expo) | | 75 € | | |
| CUCS Souris | 3 500 € | 3 500 € | | |
| Engagés Expo | 2 300 € | 2 300 € | | |
| Solde 2008 | | | | |
| TOTAL | 41 091 € | 25 529 € | | |

En ce qui concerne les produits du dispositif REAAP :

- CAF et DDASS participeront aux projets à hauteur de la demande.
- Commission REAAP C.G le 05/07/09.

En ce qui concerne le dispositif CUCS, une diminution de 1725 € est à prendre en compte.

4- Questions diverses

L'école Alsace qui accueillera l'ensemble des enfants du quartier à la rentrée de septembre, doit récupérer l'ensemble de ses salles, aussi les bureaux de la coordinatrice A.Houot seront déplacés sur un autre site. Madame Guillemot et Madame Flaurentin se préoccuperont de cette question.

Le prochain rendez-vous du réseau CLEF

Mardi 22 septembre 2009 14h -17h